


INFORMATIONS

28 JANVIER 2016

**OPÉRATION JOBDATING
SPECIAL LOGISTIQUE
BUS DE L'EMPLOI**

28 JANVIER 2016
PARKING PISCINE MUNICIPALE
ANICHE



ACCUEIL NON-STOP DE 9H30 À 15H, VENEZ AVEC VOTRE CV !

@Gelgroupe GEL

GEL
LOGISTIC STAFFING

EN PARTENARIAT AVEC :

COMMUNE DE BIACHE SAINT VAAST

Aniche

pôle emploi

Crefo

ingeus

SUPER U

A Noter

Médecin de garde
03.20.33.20.33

Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

- **Repas de Saint-Valentin organisé par les Amis du SCA**
Samedi 13 février à partir de 19h30 à la salle Claudine-Normand. Réservation avant le 7 février 2015. Paiement à l'inscription. Infos et réservations au 06 61 59 93 93 ou 06 84 16 39 91 chaque week-end au Club House - Stade des Navarres. Menu adulte : 25 € et enfant moins de 12 ans : 12 €.
- **Super Loto de St Valentin**
Organisé par les supporters du SCA "Allez les tigres" et animé par l'équipe de Jean-Louis le dimanche 14 février à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h. Renseignements et réservation au 03 27 90 19 82.
- **Pôle Parentalité**
Le pôle Parentalité vous convie à un atelier d'écriture le jeudi 21 janvier de 14h à 16h à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki. Ce temps d'échange est gratuit et ouvert à tous les parents d'Aniche et des communes avoisinantes. Renseignements au 09 64 04 96 81.
- **Centre de Consultation Prénatale et de Planification d'Aniche**
Une permanence est prévue le lundi 25 janvier de 13h30 à 16h30. Pour prendre RDV, contactez l'UT de Guesnain au 03 59 73 19 30 et le 03 27 92 48 64 le jour des consultations. L'équipe composée de médecin, sage-femme, infirmière, conseillère conjugale et familiale et secrétaire est à votre disposition au 3 rue Jules Domisse.
- **Perfect Mouv Aniche à la salle Wartel**
A partir du 4 janvier, venez-vous défouler dans la joie et la bonne humeur le lundi de 20h15 à 21h15 à la Zumba, le mercredi de 20h15 à 21h15 au renforcement musculaire et le vendredi de 20h à 21h à la Zumba. 40 euros la carte de 10 séances + 1 gratuite ou 4 euros la séance. Le mercredi de 14h30 à 15h15 : Initiation à la zumba (87 euros par mois). Renseignements au 06 66 71 60 40, 07 88 33 99 91 ou 06 45 31 41 95.
- **Calendrier du SCA**
U19 - Cambrai AC le samedi 16 janvier à 16h.
- **Emplacement du marché hebdomadaire**
Les marchés des vendredis 15 et 22 janvier seront transférés à l'avenue du 1er mai suite aux travaux de réseau d'eau potable sur le secteur de la place Fogt. Le stationnement et la circulation des véhicules de toute nature seront interdits avenue du 1er mai de 6h30 à 14h30.

Idéal cinéma Jacques Tati

Babysitting 2
Un film de Nicolas Benamou, Philippe Lacheau avec Philippe Lacheau, Tarek Boudali, Julien Arruti...
Comédie / 1h33
Mer 13/01 : 15h - Sam 16/01 : 14h30
Dim 17/01 : 15h

Star Wars : le Réveil de la Force
Un film de J.J. Abrams avec Daisy Ridley, John Boyega, Oscar Isaac...
Aventure - Science-fiction / 2h15
Mer 13/01 : 20h30 (3D) - Jeu 14/01 : 20h30
Ven 15/01 : 20h30 (3D) - Sam 16/01 : 17h et 20h30 (3D)
Dim 17/01 : 17h30 - Mar 19/01 : 20h30 (3D)

Les Jours Heureux
Un film de Gilles Perret avec Raymond Aubrac, Robert Chambeiron, Daniel Cordie...
Documentaire / 1h37
Ven 22/01 : 20h
ENTRÉE GRATUITE

La semaine prochaine

Un + Une
Comédie / 1h53
Mer 20/01 : 15h - Sam 23/01 : 14h30
Dim 24/01 : 15h

Au Coeur de l'Océan
Aventure - Fantastique / 2h02
Mer 20/01 : 20h30 (3D) - Sam 23/01 : 17h
Mar 26/01 : 20h30 (3D)

Star Wars : le Réveil de la Force
Aventure - Science-fiction / 2h15
Jeu 21/01 : 20h30 (3D) - Sam 23/01 : 20h30 (3D)
Dim 24/01 : 17h30

Les bandes-annonces des films sont visibles dans la rubrique « programme du cinéma » sur le site internet de la ville : www.mairie-aniche.fr

ACTU niche

N°02
Du 11 janvier au 17 janvier 2016
www.mairie-aniche.fr




Directeur de la publication : Marc Hémez

2016

LES VOEUX DU MAIRE

Vœux du maire au personnel territorial

Vendredi soir, salle Claudine-Normand, s'est déroulée la cérémonie des vœux du maire au personnel territorial. Georges Lemoine, adjoint aux fêtes et cérémonies a ouvert cette manifestation conviviale marquée par le discours du maire Marc Hémez qui s'est réjoui que la grande famille des agents municipaux soit réunie pour échanger les traditionnels vœux.

"Une bonne année, c'est bien évidemment l'opposé d'une mauvaise année et les anichois et les français ont vécu des événements douloureux avec les attentats dont nous avons tous apportés recueillement et fraternité. Une bonne année, c'est un personnel resplendissant de santé qui peut assurer avec efficacité sa mission de service public : accueillir et servir le public. Je vous souhaite donc une bonne santé mais aussi ces petits bonheurs qui égayent notre vie quotidienne : un bonjour, un baiser, un sourire, un cadeau ; il y a aussi d'autres événements heureux que l'on peut citer comme celui de notre agent d'accueil à qui l'on souhaite une naissance heureuse ou celui de notre employée du service communication qui se marie cet été. Qui vous êtes une grande famille au sein de laquelle j'ai remarqué entre vous, en différentes occasions, des liens forts d'amitié et de solidarité au quotidien. Je peux vous dire que les élus sont satisfaits de la plus-value que vous apportez à l'action municipale en les aidant à réfléchir et à préparer leurs décisions mais surtout les mettre en œuvre et à les appliquer. Je n'oublie pas dans notre satisfaction collective les personnels moins bureaucrates, attachés à l'animation, à l'entretien des locaux, celles ou ceux qui appartiennent aux services techniques, à la crèche et aux outils culturels que sont le cinéma et la médiathèque. C'est bien grâce aux fonctionnaires, si souvent critiqués, mais que j'ose ici encenser, que la ville est propre, que quelques centaines d'enfants ont un repas copieux 150 jours par an, que d'autres s'engagent dans nos structures d'animation, que nos concitoyens se promènent dans des espaces verts de qualité, se défoulent dans la piscine ou dans les salles de sports. Sans vous, la ville ne serait pas ce qu'elle est, et votre implication est essentielle."

Après son discours, plusieurs communaux ont été mis à l'honneur. Le maire a d'abord appelé les personnes qui ont fait valoir leurs droits à la retraite : Anne-Marie Deruelle et Marie-Noëlle Delville. Il a ensuite remis la médaille d'honneur départementale et communale du travail à Isabelle Brisoux (échelon Argent) et Gilles Weiss (échelon Vermeil).

Anne-Marie

Marie-Noëlle

Isabelle

Gilles

NOS SENIORS

Sortie à Berthen le mardi 23 février 2016

Le CCAS organise en association avec le Fonds de Participation des Habitants et l'association LAPAGE une sortie d'animation avec les seniors de 60 ans et plus, habitant Aniche, au restaurant "La Ferme aux Chansons" à Berthen le **mardi 23 février 2016**. L'objectif de cette journée est de proposer aux seniors un après-midi de détente et de convivialité autour d'un bon repas et des animations musicales. Aucune participation n'est exigée. Le départ est fixé à 10h et le retour vers 19h. **L'inscription se fait au CCAS d'Aniche à partir du 18 janvier et se terminera le 12 février.** Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour plus de renseignements, contactez Mme Sarpaux au 03 27 99 40 44.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement, chacun de nous compte

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2016.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives..., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux anticiper vos besoins. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'Insee dans les **communes de 10 000 habitants ou plus**, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, **alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.**

Liste des adresses recensées

6-37	Avenue du 1 ^{er} MAI	5-17-62 bis-70-87-88-106-117	Rue Appolinaire GASPARD
11 D-28-29 sauf B-38-56-65-68-89-118-124 bis-126-145-167	Boulevard Paul-Vaillant COU-TURIER	8-42-44-48 et 48 bis	Rue Edouard GIBOUR
		4	Rue de GRAVES
1-10-29-58-76-117-133-138-142-156-168	Boulevard DRION	14-30B-36 C-56-57-69-94-101-132-155-175	Rue Jean JAURES
32	Chemin des LOUPS	9	Rue de JONZAC
7	Cité BELOTTE	8 bis-13-36-44-62-72-82-95-113-125	Rue KOPIERRE
1-5 A et B-11	Cité CATON		
10	Cité SAINT-MARTIN	17	Rue de LABREDE
10	Cité des TREIZE	6	Rue Henri LAISNE
29	Cité des TRENTE-HUIT	15-43-45 bis-58-99-101-104-110-129-149	Rue Edmond LAUDEAU
14	Place FOGT		
4	Place Jean FOULON	2	Ruelle Jean LEBAS
10-28	Résidence des MARRONNIERS	6-19-61-68-75-82	Rue des Frères LEMAIRE
		8-11-15	Rue de LIBOURNE
500	Résidence de la PYRAMIDE - rue du Général DELESTRAINT	3 bis-30-31-41-49	Rue de LORRAINE
		4-6-34-40 bis-51-73-74-97 C	Rue Jean LUTAS
1	Route de SOMAIN	6-9	Rue de MARENNES
34-55	Rue d'ALSACE	11-23-31-56-60	Rue des Frères MARTEL
16-24-50	Rue d'ARTOIS	4	Rue des MIMOSAS
12-18-26	Rue d'AZINCOURT	5-26	Rue de MONTGUYON
6-21-22-45-63 B-67 B-79	Rue Henri BARBUSSE	5-13-14-15-23-30-31	Rue Guy MOQUET
15-19-27-76	Rue de BOBINGEN	4-6-37	Rue Jean MOULIN
18	Rue Georges BRAQUE	59C-87-101-107-121	Rue du MOULIN BLANC
3-10-28	Rue de BRETAGNE	2	Rue Eugène NATIEZ
15-22-30-35	Rue de la BRIQUETTE (Le Clos Delestraint)	1E-15-24-36-53-56-87-106-109-122-154	Rue de NOVY BOR
25-45-69-75	Rue BUISSON	16	Rue des PAQUERETTES
7-37 et 39-58 B-58 E-62-75-87 C-88	Rue CARNOT	53-60-93 B-103 RDC-111-114-118	Rue Adolphe PATOUX
3	Rue de CASTILLON	29	Rue Gabriel PERI
14-32-39-72-99	Rue Louis CHANTREAU	6	Rue de PICARDIE
4-8-10-11-18-36	Rue Denis CORDONNIER	26-28	Rue Pablo PICASSO
7	Rue Pierre CURIE	1 E-9 bis-11 bis	Rue de PROVENCE
17-18-49-58-63-90-121-124-125-145-175-	Rue du Général DELESTRAINT	5-24	Rue de ROCHEFORT
7 bis-15 bis-16-19-36	Rue Louis DELFORGE	19-21-33 J	Rue Denfert ROCHEREAU
24-33-39-41	Rue Gaston DELVAL	6-7-13-39-51-59-115	Rue Jean ROUSSELIN
2 A B C D-10 A-12 A-16	Rue Jules DOMISSE	6	Rue de ROYAN
44-66-78	Rue Auguste DUBRAY	6-15	Rue de SAINT-EMILION
12-15	Rue DUCRET	12	Rue de SAINTES
35-49-59	Rue des Frères FACHE	3 A B C-9	Rue de la Gare SAINTE-HYACINTHE
38-48-54-63-102-124 B	Rue Elie FENDALI		
18-45-50-98	Rue Jules FERRY	3-17	Rue du Marquis de TRAISNEL
19	Rue de FLANDRES	4-11 B-26-62 ter-72-80-88	Rue de VERDUN
3-5-11-18	Rue de FRONSAC	16-53-61	Rue Robert VERRIER
9	Rue FOGT	18	Rue WAMBROUCK
5-31	Rue GAMBETTA	6	Voie SENTRON



Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 21 janvier 2016.

Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Photos des agents recenseurs

Il vous proposera le recensement en ligne ou vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.



Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien...).** Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 27 février 2016.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03.27.99.91.12.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2016 et vous faire recenser en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr.

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

CLASSES DE NEIGE



Dans le cadre de sa délégation Mme Jessica Tanca, adjointe aux affaires scolaires, accompagnée de Mme Stievenard Mirtille conseillère déléguée au CCAS, de Michel Fleurquin, adjoint aux sports et de M. Farid Fetache, conseiller délégué aux sports, est allée rendre visite aux 108 élèves partis en classe de neige en Haute-Savoie. Nichée au creux de la vallée, la Chapelle d'Abondance profite des atouts de son environnement pour offrir du plaisir à perte de vue à nos chers bambins. Ce village d'environ 800 habitants offre l'hiver un domaine skiable de 75 km.

Les écoles Basuyaux et Wartel sont logées dans le chalet "La Troïka". L'école Quévy est, quant à elle, accueillie dans le chalet "Les hirondelles" situé à 20 m l'un de l'autre. Les élèves sont encadrés par Mmes Vertray, Preuvot et Baurain, MM Nowak et Warembourg, mais également par l'équipe d'animateurs "Mer et Montagne". Durant le séjour, ils leur apportent attention, chaleur, réconfort, amusement, rire, joie et enseignement car n'oublions pas qu'il s'agit d'un projet éducatif et qu'un temps de classe permet aux enfants d'étudier la montagne, les animaux, la nature... Les enfants se régalaient et goûtaient à des spécialités locales : tartiflette, raclette, fondue savoyarde, saucisse diot, mais il y a aussi pizza, hamburger, frites, crêpes, glaces... Après avoir pris des forces, ils apprennent durant 16 heures à skier avec des moniteurs diplômés d'état de l'école du ski français. En fonction de leur niveau et de leur progression, aidés des tire-fesses et des télésièges, nos skieurs en herbe s'éclatent sur les hauteurs. Les enfants bénéficient d'un panel d'activité : randonnée-raquettes avec un guide qui leur fait découvrir ces paysages qui abritent une faune riche et diversifiée : conduite d'un attelage de chiens de traîneau avec une grande aisance pour certains, visites des musées du ski, du Val et de la chèvrerie.



Pour clore leur séjour, ils visiteront la cité médiévale d'Yvoire avant de se rendre en Suisse pour une visite du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève et pourront découvrir le lac Lemman. Les élus sont rentrés en ramenant du courrier : des nouvelles fraîches de nos écoliers à destination de leurs proches. Les enfants, quant à eux, rentreront ce jeudi 14 janvier vers 20h.

Nous reviendrons plus en détail sur le séjour la semaine prochaine.

Rappelons le coût financier pour la ville par enfant : 678,68 euros et 175 euros de participation des familles.

Quelques interviews

Evan : "J'aime le ski. J'ai adoré les chiens de traîneau et ce n'était même pas difficile à conduire. Je voudrais bien revenir mais avec ma famille".

Enzo : "J'aime bien tout ! Mais je préfère le ski. Je suis pressé de skier avec les bâtons. J'ai goûté le fromage d'abondance : j'adore !"

Ophélie : "J'ai adoré faire le spectacle où j'ai eu la chance de chanter ! J'avais peur de venir mais je suis contente d'avoir vaincu ma peur."

Aurore : "J'ai préféré les chiens de traîneau et c'était marrant de voir Jessica tomber ! J'aime tout sauf la soupe. Vivement mes prochaines vacances au ski !!!"

